

Note Méthodologique : Analyse des risques sst

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

Démarche structurée visant à prévenir les accidents et maladies professionnelles par l'identification, l'évaluation et la maîtrise des dangers.

- Intégrer la prévention au cœur de la gestion opérationnelle.
- Assurer la conformité aux obligations réglementaires en vigueur.
- Fournir une vision claire des risques pour déployer des mesures adaptées et concrètes.
- Protéger les salariés et optimiser la performance globale.

Point clé : L'analyse des risques SST combine diagnostic terrain et conformité réglementaire pour orienter un plan d'action priorisé et opérationnel.

Objectifs de la mission

- Établir un diagnostic précis et complet des risques SST.
 - Détecter les situations dangereuses et évaluer probabilité/gravité.
 - Définir un plan d'action clair, priorisé et réalisable.
 - Améliorer la conformité réglementaire et réduire les écarts.
 - Prévenir les coûts liés aux accidents du travail et maladies professionnelles.
 - Optimiser les conditions de travail et le climat social.
-

Périmètre / livrables attendus

- Entreprises de toutes tailles et secteurs (industrie, BTP, agroalimentaire, transport, services).
 - Couverture: postes de travail, situations à risque, incidents antérieurs, procédures internes, conformité réglementaire.
 - Interventions en présentiel ou en format hybride (échanges à distance + terrain).
 - Livrables: rapport d'état des lieux, check-list des écarts de conformité, plan d'intervention/plan d'action priorisé.
 - Suivi: rapports de suivi et reporting à la direction.
 - Rapport final détaillé avec recommandations adaptées.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- Collecte d'informations auprès des responsables et opérateurs; observations directes des postes.
- Recensement des dangers, situations à risque et incidents antérieurs.
- Résultat: base de la démarche et zones prioritaires d'intervention.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Revue des registres d'incidents, procédures de sécurité, DUERP, normes applicables.
- Prise en compte complète des obligations légales et pratiques en place.
- Résultat: détection des lacunes et incohérences (liste des écarts).

Étape 3 : Recommandations et plan d'action

- Rapport détaillé avec recommandations adaptées au contexte de l'entreprise.
- Priorisation des mesures correctives, préventives et organisationnelles.
- Résultat: plan d'intervention/plan d'action priorisé.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Accompagnement à la mise en œuvre des actions préconisées.
- Suivi régulier, audits complémentaires et reporting à la direction.
- Résultat: évaluation de la progression et de l'efficacité des mesures.

Phase	Objectif	Livrable principal
Diagnostic initial	Identifier les risques sur site	Rapport d'état des lieux
Analyse documentaire	Contrôler conformité réglementaire	Check-list des écarts
Recommandations	Proposer un plan d'action priorisé	Plan d'intervention
Suivi	Assurer la mise en œuvre et le pilotage	Rapports de suivi

Planning / durée / jalons

Phase	Durée indicative	Jalon / sortie
Audit initial (préparation + terrain)	Plusieurs jours à quelques semaines (selon complexité et taille)	État des lieux et identification des zones prioritaires
Rédaction du rapport	Quelques semaines après l'audit terrain	Rapport final + plan d'action priorisé
Suivi périodique	Selon besoins et évolution des activités	Rapports de suivi et reporting à la direction
Format d'intervention	Présentiel ou hybride	Organisation adaptée pour réactivité et couverture complète

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP).
- Registres d'accidents et d'incidents; données relatives aux postes de travail.

- Procédures internes et rapports d'audits précédents.
 - Référentiels réglementaires et normes applicables.
 - Informations issues des entretiens avec responsables/opérateurs.
 - Observations terrain des postes et situations de travail.
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Suivi régulier des actions et reporting destiné à la direction.
 - Audits complémentaires pour consolider et vérifier l'efficacité des mesures.
 - Plan d'action priorisé pour focaliser les ressources sur les risques majeurs.
 - Évaluation de la progression et des résultats des mesures mises en œuvre.
 - Conformité réglementaire vérifiée à travers l'analyse documentaire (DUERP, normes, procédures).
 - Mise à jour/actualisation périodique de l'évaluation recommandée.
 - Interventions possibles en format hybride pour gagner en réactivité.
-